

XL. — COMMERCE ET NAVIGATION.

Pour terminer ce travail aride en apparence, quoiqu'instructif, il nous reste à consulter les tableaux qui donnent le mouve-

de la navigation de nos établissements d'outre-mer, pendant la période commerciale de 1865-1869. Il ressort de ces tableaux :

à l'exportation, total des importations des colonies en France	109,104,267 00
à l'importation, total des exportations de la France aux colonies	63,129,024 00
des colonies en France	63,330,270 00
Comptes spéciaux : de France aux colonies	63,139,023 00

Le commerce de ces établissements avec l'étranger est représenté par les valeurs suivantes :

Importations	19,000,000 00 (environ).
Exportations	20,300,000 00 (environ).

Ce mouvement commercial a été restreint et servi par :

4,730 navires	
1,449 navires sortis	

dont moins de la moitié, dans un cas comme dans l'autre, naviguait sous le pavillon national.

On remarquera que la Cochinchine française n'est point comprise dans ces divers relevés : D's documents officiels permettent néanmoins de présenter sous les traits suivants le mouvement commercial de cette possession à la fin de 1870. Dans le cours de ladite année, ce mouvement s'était élevé à 168 millions, dont 113 à l'entrée et 55 à la sortie. Il était entré dans les ports 344 navires et il en était sorti 532. En déduction, si on compare la Cochinchine française à l'ensemble de la nation, on trouve que si elle restait assez sensiblement inférieure à Ceylan, dont 214 millions représentait, en 1865, le mouvement commercial, elle se rapproche déjà de la Birmanie anglaise, ou le même mouvement ne dépassait pas alors 170 millions. La même année, les mêmes chiffres étaient pour le Cap de 172 millions, pour Maurice de 119, pour la Jamaïque de 49, pour la Trinité de 41.

(Econometre français.)

Iles Sandwich.

Sous le titre : *Quelques ans des Iles Sandwich*, un Français, M. de Varigny, vient de publier un ouvrage dont un journal de Paris read compte dans les termes suivants :

C'est en 1779 que le capitaine Cook trouva la mort dans une des îles auxquelles il avait donné le nom d'Iles Sandwich. Il n'y a donc pas tant à faire un siècle que les habitants de cet archipel possèdent encore pour des sauvages féroces : il n'y a guère plus de cinquante ans qu'ils commencent à être un peu connus. Encore est-on assez disposé à les regarder comme des barbares à moitié civilisés. Dans notre pays, où la géographie n'est pas une science populaire, il s'en faut de peu que le nom des Hawaïens n'éveille l'idée d'un peuple qui imite des victimes bunianes à ses manières, et qui se fait un devoir sacré de manger de temps en temps de la chair humaine. L'étranger même des noms propres semble se faire pour entretenir cette erreur, on doit avoir quelque peine à reconnaître dans un roi qui s'appelle Kaméahameha, un souverain qui n'a rien d'un sauvage.

Le livre de M. de Varigny est fait pour nous donner une toute autre idée de ce peuple si curieux et si peu connu. M. de Varigny est un Français, jeune encore, qui a beaucoup voyagé ; mais assez rare pour nous complaire ; chose plus rare encore, il s'est attaché à un pays où l'avait conduit le cours de ses pérégrinations. Il a étudié à fond les mœurs de la nation dont il était l'hôte, les ressources du sol, les ressources de la politique des Iles Sandwich et les conditions de leur prospérité. Il est devenu l'ami et le confident d'un roi, son ministre des finances, puis son ministre des affaires étrangères et le chef de son cabinet. Il a raillé autour de lui les défenseurs de l'indépendance nationale, et tenu en échec les partisans de l'annexion aux États-Unis. Il a pu être indépendant dans cette petite et intéressante monarchie, jusqu'au jour où le soin de sa santé et le désir de revoir la France l'ont obligé à solliciter un congé que les circonstances ont rendu difficile.

Peu de temps après la mort du capitaine Cook, dans une quelconque île de responsabilité parait le nom de ce peuple, les Français, les Anglais qui aux indigènes, un homme de guerre, Kaméahameha I^{er}, réunissent sous sa domination tout l'archipel, jusque là partagé entre des peuplades hostiles et des chefs rivaux. Il conçoit, comme Pierre le Grand, le dessin de civiliser ses sujets ; il y parvient en partie, avec le concours de deux navigateurs américains abandonnés dans un combat par la goélette à laquelle ils appartenaient. Peu à peu quelques relations s'établissent entre les navigateurs européens et la population des Iles Sandwich. Les successeurs de Kaméahameha I^{er} continuent leur œuvre des missions américaines par leurs sans peur, grâce à l'appui de pouvoir, à valence et même extirper les superstitions indigènes.

Il faut lire, dans le récit de M. de Varigny, l'histoire de la légende du cannibale, dont le caractère est devenu fort piquant à Calicut II, et qui, dans sa violence, fut le plus ferme appui des prédicateurs protestants, auxquels elle prêtait le secours d'un bras scélérat et coercive.

La transformation est si prompte, que la population des Iles Sandwich, tout aujour d'hui d'une civilisation des plus avancées, la monarchie est devenue constitutionnelle ; le Parlement est électif, et nommé au moyen d'un suffrage très légèrement restreint. L'instruction est aussi répandue dans l'archipel Hawaïen que dans les États les plus démocratiques de l'Amérique ; on ne sera pas surpris de voir le droit de réunion s'exercer sans entraves. On se fera une idée de l'activité intellectuelle de ce petit peuple quand on saura que les deux principaux journaux du royaume se tiennent chacun, il y a quelques années, à une centaine mille exemplaires, et que la population actuelle ne dépasse pas sixante mille âmes.

Mais il y a une ombre au tableau. Cette race si intelligente, si accessible à tous les progrès, diminue avec une effrayante rapidité. Si cette diminution continue quelque temps encore, et rien ne prouve que elle s'arrête, l'archipel ne sera plus habité que par des planteurs américains et des coolies chinois. L'annexion aux États-Unis, déjà essayée à plusieurs reprises et toujours inimitable, sera, tôt ou tard, et peut-être bientôt, la conséquence de cette extinction des indigènes. De là les nombreuses protestations pour faire reconnaître l'indépendance dans les Iles Sandwich, l'influence américaine, et le parti qu'il y a de se sentir sans doute assez fort pour y recourir dans un bref délai.

M. de Varigny, étranger par son origine aux tendances qui entraînent la monarchie polyannaise vers l'annexion, a cherché, avec l'appui du roi Kaméahameha V, dont il possédait toute la confiance, les

moyens d'arrêter les progrès du parti annexionniste. Il a réuni la constitution et fait succéder une politique nationale à la politique de dépendance et de subordination qui avait été suivie jusqu'à son avènement au ministère. Mais après son départ, et surtout après la mort de ce roi patriote, les choses ont repris leur cours, et le parti américain a reconquis le pouvoir. D'ailleurs, si la population continue, les États-Unis n'ont qu'à attendre : cette belle proie ne saurait leur échapper.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

Les journaux anglais nous apportent le récit d'un curieux roman chinois. L'histoire est parfaitement authentique. Chiver, dernier, un tragédie célèbre, nommé Yau-yeh-lin, a été déshonoré par la mort de son fils, le jeune, beau, spirituel, ce bourgeois des cours fait la conquête des jeunes Chinoises. L'une d'elles, une jeune personne de Canton, fille d'un riche négociant chinois établi à Shanghai, le vit et se sentit épris de lui. Elle se maria avec lui, et l'amour corporel de l'homme et de la femme. Le père, fort contraire de cette aventure, mais voyant que toutes les remontrances seraient vaines, finit par s'en aller à Canton, laissant la place libre au séducteur. Père impudent ! beaux amants ! il n'eût pas plutôt tourné le dos que la demoiselle épousa le tragédien en bonne et due forme. Le châtiment ne se fit pas attendre. En Chine, la profession théâtrale est considérée comme indigne des gens qui se respectent ; comédiens et barbers sont mis au ban de la société ; seuls, ils sont exclus des examens littéraires et militaires de Shanghai. Le scandale fut donc énorme. Toutes les portes se fermèrent au nez de ce couple mal assorti, et le beau monde de Shanghai prit le parti de déposer une plainte contre le ténérinaire Yang-yeh-lin. Accusé d'adultère, le pauvre diable fut arrêté et mis à la torture. La jeune femme fut bien démentir qu'elle n'avait pas été enlevée, que le mariage était légal, que Yang-yeh-lin était véritablement le préféré de son cœur ; rien n'y fit. Pour lui fermer la bouche, on le conduisit en prison. Les commerçants de Canton allèrent, dit-on, jusqu'à offrir 25,000 taels au magistrat s'il consentait à faire décapiter l'homme coupable de déshonneur d'une famille à laquelle beaucoup d'êtres eux étaient allés. Mais le juge, Che-Hsin, n'osa pas aller aussi loin. Il se contenta de condamner le malheureux à recevoir cent coups de bâton sur la plante des pieds, à être suspendu par les poignets, ses deux bras étendus au-dessus de sa tête, et à être exposé pendant sept jours à la vue de tous les gens qui lui disloqua les épaules ; enfin à porter autour du cou un collier qui l'entraînait ou pesait sur son front. Le langage lui traîna avec plus de douceur. Elle reçut seulement sur la face cent coups de lumière qui mirent son visage sans cesse dans des larmes.

La France possède actuellement 4,382 grands ponts, dont 861 sont antérieurs au dix-neuvième siècle ; 641 sont des constructions du premier Empire, 190 sous la Restauration, 589 sous le règne de Louis-Philippe, et 297 à partir de 1848. Les ponts en maçonnerie sont au nombre de 854. Il existe en outre 9 ponts fixes métalliques, 70 ponts suspendus, 67 ponts en maçonnerie avec travées en charpente, 33 ponts en maçonnerie avec travées et poutres également en charpente, 14 complètement en charpente et 20 à l'état mixte ; 4,067 dépendent de routes nationales, 18 de routes stratégiques, 6 de routes forestières et 891 de routes départementales. Les ponts les plus remarquables sont : le pont de Bordeaux, commencé sous le premier Empire, ayant 1,875 arches de 501 mètres et 10 arches, et dont l'établissement a coûté 6,850,000 fr. ; le pont suspendu de Cubzac, sur la Dordogne, de 545 mètres de long, et dont le coût s'est élevé à 2,500,000 fr. ; le pont-fourcassé de Pontfidi, à Brest, qui a nécessité 1,500,000 fr. ; le pont Saint-Espirit, sur le Rhône, commencé en 1265, ayant 18 arches et 738 mètres de long, et dont la valeur s'est pas moins de 4,300,000 francs ; le pont de Toulouse, sur la Garonne, d'une valeur de 2,700,000 francs ; le pont de Libourne, sur la Dordogne, qui a coûté 1,216,948 francs ; le pont de Tours, sur la Loire, ayant 14 arches, d'une longueur totale de 128 mètres, dont le coût s'est élevé à 1,224,639 francs ; le pont de la Guillotière, à Lyon, sur le Rhône, commencé en 1425, ayant 8 arches et 663 mètres, d'une valeur estimative de 2,500,000 fr. ; le Pont-Neuf, à Paris, commencé en 1578, ayant 237 mètres et d'une valeur estimative de 4 millions de francs ; le pont d'Isère, à Paris, construit sous le premier Empire et ayant coûté 6,132,103 francs ; le pont de Rouen, d'une longueur de 232 mètres, commencé en 1814 et ayant coûté 6,438,564 francs. Nous ajoutons, en terminant, que les 1,982 grands ponts dont l'administration des ponts et chaussées a pu constater l'existence en France ont ensemble une longueur de 126 kilomètres et représentent une valeur de 296,507,708 francs. (Journal des Débats.)

— Dérivement, sur la place des Pyramides, à Paris, a été levée la pose de la statue équestre de Jeanne d'Arc. Cette œuvre de Frenet, fondue en bronze par la maison Thiébaud, est remarquable par son élégance et sa hardiesse. L'héroïne est représentée sur un cheval qu'elle pousse et se balance sur ses criniers tenant de la main droite l'ordonnance de la France. Armée de pied en cap, sa cuirasse brille au soleil, elle semble revêtir du combat, car elle est au milieu des chevaux retournant en boucles sur ses épaules. Une aurole de lauriers d'or et d'effluve sa chevelure, et l'expression de son visage conserve encore l'empreinte de l'ardeur de la bataille. L'artiste en a fait une jeune fille de seize à dix-huit ans, digne et légère, qui plait infiniment aux regards. Le socle de la statue est en marbre rouge, avec socle en marbre blanc. Au bas à gauche, en creux, ces simples mots : A Jeanne d'Arc. Une grille en fonte, aux gracieux mais sévères ornements, entoure et soutient cette statue. Cette petite place des Pyramides, sans sa queue ses magnifiques maisons, il n'y a pas eu d'inauguration officielle.

— Le ministre de la guerre et le président du syndicat des six grands compagnies de chemins de fer viennent de s'entendre au sujet du prêt garni des voitures et wagons nécessaires pour l'expédition de l'arrimage et de la conduite des trains de chemins de fer par les troupes. En conséquence, M. le général du Barail vient de donner des instructions aux commandants des corps d'armée pour qu'ils aient à se mettre en rapport avec les compagnies, afin d'assurer cette nouvelle et importante partie de l'instruction militaire. Il est bien entendu que sans aucun rapport ces études nouvelles, les troupes ne pourront devenir ni en rien aux obligations que le service du public et l'exploitation journalière imposent aux compagnies.

— M. Belhier vient de faire une expérience fort heureuse à l'Hôtel-Dieu de Paris. Une jeune femme de vingt et un ans se morait d'anémie. On lui a infusé 60 grammes de sang, et elle est aujourd'hui en pleine convalescence. Cette faible dose a suffi. Le sang est à la mode, le bout central d'une veine à l'aide d'une canule. Sur 113 expériences semblables, 79 ont été suivies de guérison.

